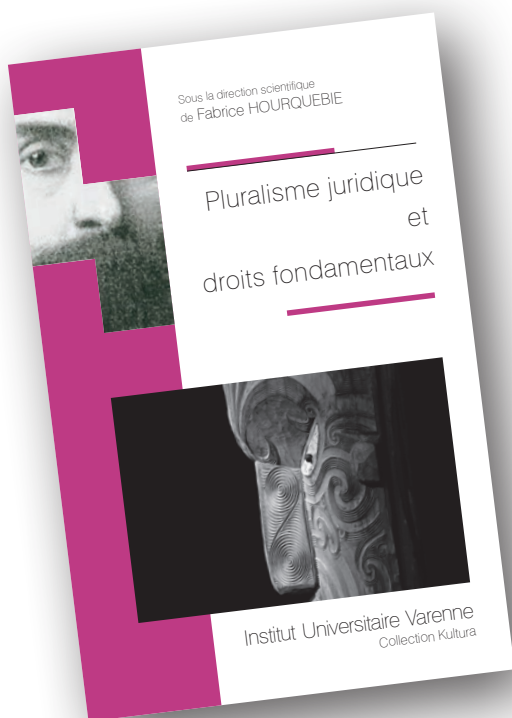


# VIENT DE PARAÎTRE



**Titre :** **Pluralisme juridique et droits fondamentaux**

**Auteur :** sous la direction scientifique de Fabrice HOURQUEBIE

**Éditeur :** Institut Universitaire Varenne

**Collection :** Kultura, n° 03

**Format :** 16 x 24 cm

**ISBN :** 978-2-37032-104-6




## Abstract / Résumé

Le phénomène du pluralisme juridique et la question de la prise en compte de la coutume ou des droits autochtones et/ou traditionnels par le droit étatique amène, de manière plus particulière, à répondre à la question de savoir quels modèles ou types d'interactions entre les ordres juridiques peuvent exister lorsque la coutume ou les droits autochtones ou traditionnels se confrontent au droit étatique – national et international – relatif aux droits et libertés fondamentales de l'individu.

Ces droits, dont la définition renvoie d'ailleurs à l'utilisation de l'expression « *fundamental right* » en droit international, désignent notamment les droits et libertés qui reçoivent une protection constitutionnelle et internationale (conventionnelle) ; il s'agit donc de droits qui bénéficieraient d'une garantie maximale. En tant que tels, ces droits sont justiciables : ils sont des droits subjectifs, c'est-à-dire protecteurs d'intérêts individuels et à cet égard invocables devant le juge. Mais ils sont limitables, le caractère absolu des droits fondamentaux se réduisant à quelques droits intangibles (le droit de ne pas être torturé, l'interdiction de l'esclavage...).

C'est sur ces limitations éventuelles aux droits de l'homme, par une norme, une règle ou un principe d'essence coutumière que cet ouvrage entend se pencher ; règles coutumières au sujet desquelles on peut s'interroger, *ab initio*, sur leur légitimité à défier un droit fondamental. Ces interrogations devront ainsi permettre de mieux examiner comment se manifeste et se vit aujourd'hui le pluralisme juridique en Afrique, Amérique du nord ou encore Océanie, relativement au domaine des droits fondamentaux.

*Fabrice Hourquebie est Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux, Directeur de l'École doctorale de droit et Secrétaire général de l'Association française de droit constitutionnel.*

ISBN	Institut Universitaire Varenne	Prix TTC
 9 782370 321046	Pluralisme juridique et droits fondamentaux Fabrice HOURQUEBIE	29 €

Cet ouvrage peut être commandé sur le site de la LGDJ  
([en cliquant ici](#))  
ainsi que sur les autres sites marchands habituels ou dans les librairies.



# VIENT DE PARAÎTRE



**Titre :** **Pluralisme juridique et droits fondamentaux**

**Auteur :** sous la direction scientifique de Fabrice HOURQUEBIE

**Éditeur :** Institut Universitaire Varenne

**Collection :** Kultura, n° 03

**Format :** 16 x 24 cm

**ISBN :** 978-2-37032-104-6



## Table des matières

- Prolégomènes

### Partie 1. DROITS COUTUMIERS ET DROITS FONDAMENTAUX : DE QUELS DROITS PARLE-T-ON ?

- Droits coutumiers et droits fondamentaux, l'impensable rencontre ? - Fabrice HOURQUEBIE
- Les droits fondamentaux à l'épreuve de la coutume : regard sur l'état de la lutte contre les mutilations génitales féminines - Olivier KASSI
- La rencontre des « natures / cultures juridiques » : pluralisme juridique et contemporanéité du droit coutumier lié aux activités traditionnelles en forêt chez les Atikamekw Nehirowisiwak - Benoit ETHIER
- Débats

### Partie 2. DROITS COUTUMIERS ET DROITS FONDAMENTAUX : QUELLE INTER-NORMATIVITÉ ?

- L'individu comme arbitre des tensions entre pluralisme juridique et droits fondamentaux - Ghislain OTIS
  - Human rights are not our business: legal pluralism and the south pacific's constitutional conundrum - Jennifer CORRIN
  - Le difficile ménage entre droits coutumiers et droits fondamentaux dans les pays africains : de la contestation à la permanence des droits coutumiers - Djibril OUEËDRAOGO
  - Cultural practices in relation to the south african law and human rights - Ikosi Siphon Etwel MAHLANGU
  - Débats
  - La sorcellerie dans le prétoire ivoirien : croyances coutumières et présomption d'innocence - Daniel LOPES
  - Droits fondamentaux et systèmes juridiques autochtones au Canada : la guerre des droits n'a pas eu lieu - Sébastien GRAMMOND
  - Débats
  - Le droit positif républicain à l'épreuve de la Charte du peuple kanak - François FERAL
  - Les droits de la personne et la justice autochtone : quels rapports dans l'ordre constitutionnel colombien? - Charlotte CHICOINE-WILSON
  - Débats
- 
- Propos de conclusion - Jean DU BOIS DE GAUDUSSON